

UNION VINICOLE ALGÉRIENNE, Dunkerque

Épisode précédent (???) :

Union viticole algérienne (Louis Loups, distillateur), S.A., Alger, 8 février 1888.

ACF du Nord de la France
(*Les Sports*, 1^{er} mai 1905)

Eugène Levé fils, distillateur à Corbehem.

Nécrologie
(*L'Indépendant rémois*, 15 février 1906)

Mercredi matin ont été célébrées, à la cathédrale, les obsèques de M. Jules Mauroy, distillateur, officier de réserve au 25^e d'artillerie, décédé à Eauze (Gers), à la suite d'une très courte maladie.

La levée du corps s'est faite au domicile du sympathique négociant de la rue de Mars, M. Georges Mauroy, son frère.

Le deuil était conduit par M. Georges Mauroy, la famille et M. Favre, son associé.

Le char de 1^{re} classe des Pompes funèbres générales disparaissait sous les fleurs, à chaque angle de magnifiques couronnes offertes par la famille et les amis.

Le convoi était dirigé par M. Moreau, directeur des Pompes funèbres de Reims et son personnel, qui avaient édifié une superbe chapelle au domicile mortuaire.

Les coins du drap étaient tenus par [MM. Émile Levé, Eugène Levé fils, de l'Union vinicole algérienne](#), de Corbehem ; Gaston Gury, Henri Patenostre, étudiant en médecine, ses amis.

.....

À L'EXPOSITION D'AMIENS
(*Le Progrès de la Somme* 12 septembre 1906)

Nous apprenons que, dans sa dernière assemblée, le jury de l'Exposition internationale d'Amiens a décerné la médaille d'or à l'Union vinicole algérienne de Dunkerque et Corbehem.

Cet encouragement était bien dû aux organisateurs de cette société qui, malgré les moments de crise, ont tout fait pour maintenir prospère dans le pays ce commerce d'eaux-de-vie si important dans la légion.

Fondée depuis 22 ans, cette firme a su, par la prospérité de sa marque ABD-EL-KADER, imposer son nom à l'attention générale et se faire une place à l'Etranger, où cette Fine fait prime comme dans nos régions où tous s'approvisionnent à l'Union vinicole algérienne.

Les négociants en vins et spiritueux qui ont eu l'occasion d'admirer la superbe installation de la maison ne s'étonneront pas d'un succès qu'ils avaient depuis

longtemps prédit et tous se réjouiront de cette distinction justifiée et souhaiteront aux vaillants dirigeants de l'Union Vinicole que la médaille d'or de l'Exposition internationale d'Amiens soit encore l'aînée de beaucoup d'autres.



Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf

UNION VINICOLE ALGÉRIENNE
Société anonyme commerciale
Constituée suivant statuts déposés chez M^e Matton, notaire à Gravelines, le 3 avril 1909

Siège social : Dunkerque
Siège administratif : Corbehem

Capital social : un million trois cent cinquante mille fr.
divisé en 13.500 actions de 100 fr. chacune, entièrement libérées

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR
Dunkerque, le 13 février 1912
Un administrateur (à gauche) :
Un administrateur (à droite) : Daigremont (???)
Douai, Imp. Paul Dutilleux

Mariage
(*Journal d'Hénin-Liétard*, 3 octobre 1909)

Lundi dernier a été célébré, en l'église Saint-Joseph de Roubaix, le mariage de mademoiselle Élodie Florin, fille de madame Clotaire Florin, de Roubaix, avec M. Paul Laloux, fils de M. et Madame Emile Laloux-Lefebvre, d'Hénin-Liétard.

Une assistance nombreuse et choisie, composée de parents et d'amis, emplissait l'édifice. Au cours de la cérémonie religieuse, M. Rahier de Meester, ami des deux familles, chanta, avec âme et talent, un magnifique «Ave Maria», et le bel «Hosanna» de Fauré ; M. Lozé, violoniste, interpréta diverses œuvres délicates du plus pur style ; et [M. Lang, attaché à la distillerie Levé frères, de Corbehem](#), fit valoir, sur les orgues, tout son réel talent d'accompagnateur.

Le mariage civil avait eu lieu l'avant-veille : ce fut M. Leblanc, adjoint au maire de Roubaix, qui reçut le consentement des époux.

MM. Gervais et Alfred Florin, propriétaires à Roubaix, étaient les témoins de la mariée, leur nièce; MM. [Eugène Levé, distillateur à Corbehem](#), et Auguste Tamboise, propriétaire à Beaumont, ceux du marié, leur beau-frère et ami.

Nous adressons, aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Revue des vins et liqueurs, 1912 :

291-295. Soc. anon. « L'Union vinicole algérienne », à Dunkerque. U. V. A. Brandy liquor. Picpus. U. V. A. Cream Brandy. U. V. A. Brandy Cream. Maréchal Bugeaud.

Une Campagne
(*Grand Écho du Nord de la France*, 23 octobre 1912)

Le conseil d'administration de l'Union Vinicole Algérienne croit devoir mettre les actionnaires, agents et clients de la Société en garde contre les agissements d'un individu qui répand en ce moment dans le public, par voie de circulaires, des bruits diffamatoires pour la Société. Celle-ci, désireuse de mettre fin à cette campagne intéressée et à démasquer les complices du diffamateur, a déposé une plainte et requis l'ouverture d'une instruction à Dunkerque.

Ceux des actionnaires et clients de l'UNION VINICOLE ALGERIENNE qui auraient reçu des circulaires ou des communications quelconques émanant de la même source, sont priés de vouloir bien les adresser directement à M. le juge d'instruction de Dunkerque, où, s'ils le préfèrent, au siège social.

Revue des vins et liqueurs, 1913 :

Vins mousseux

409. Union vinicole algérienne, à Corbehem (Nord). – Marquis de Bussière.

OBSÈQUES

(*Le Progrès de la Somme* 9 mai 1913)

Hier ont eu lieu les obsèques de M. Raoul Quignon, courtier de commerce, secrétaire du syndicat des courtiers en vins et spiritueux du département de la Somme. Une nombreuse assistance l'accompagnait à sa dernière demeure.

Les cordons du poêle étaient tenus par : MM. G. Quévreux, président du syndicat des courtiers en vins et spiritueux ; Morelle-Lucas, président du syndicat des négociants en vins et spiritueux ; Eugène Levé, président de la société Union vinicole Algérienne ; A. Lefebvre, distillateur à Corbehem ; Ernest Chovet, trésorier du syndicat des courtiers en vins et spiritueux ; Boidin Léon, ami personnel et membre du syndicat.

Trois discours furent prononcés par : MM. G. Quévreux, au nom du Syndicat ; Eugène Levé et Lecorreur, amis personnels du défunt.

Assembles générales de ce jour
(*Paris-Midi*, 26 octobre 1922)
(*L'Homme libre*, 26 octobre 1922)

AGE

Union vinicole algérienne.
